



Pas de contrat signée a une compagnie d'assurance

Par **jarod016**, le **07/02/2009** à **12:26**

Bonjour.Voila je chercherrnune assurance santé sur internetrnj'ai fait faire un devis par une compagnie rnd'assurances et a la fin du devis la compagnie d'assurance me demande mes coordonner bancaire en croyant que sa faisait partie du devis je leur et donnairnet je me retrouve avec des prélèvementsrndrnde 80€ par mois alors que je demander rnqu'un devis a savoir que je n'ai jamais rnreçu et signer de contrat de ma propre mainsrnQuel sont mes recours?

Par **jeetendra**, le **07/02/2009** à **13:46**

bonjour, à réception du contrat conclu à distance (internet) vous disposez d'un délai de 14 jours ouvrés pour vous rétracter ou renoncer pourquoi ne l'avez vous pas fait, cordialement

Par **jarod016**, le **07/02/2009** à **13:58**

BonjourrnParce-que je viens juste de voir un prélèvement sur mon compte et que ma banque le Samedi et ferme es que je peut faire opposition a banque ?

Par **jeetendra**, le **07/02/2009** à **14:03**

faire opposition pour ça vous attirera des problèmes, surtout si le contrat est valable, envoyez un courrier recommandé à l'assureur pour avoir des explications à ce sujet, bon week-end

Par **chaber**, le **07/02/2009** à **15:17**

Le fait d'avoir donné vos coordonnées bancaires confirme que vous avez accepté le devis et autorisé les prélèvements. Il vous restait le droit de rétractation dont vous avez laissé passé les délais. Il vous reste la solution préconisée par Jeetendra

Par **jarod016**, le **07/02/2009** à **15:41**

Merci pour vos réponses de lundi je vais voir se que je peut faire avec mon banquier bon weekend-end